

Afer High Yield 2029 est un support en unités de compte¹ du contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer. Géré par Ofi Invest Asset Management, ce support est adossé à un fonds obligataire à échéance, investi dans des obligations à haut rendement (« High Yield ») de toutes zones géographiques, avec une note minimale de BB-, et qui les détient jusqu'à leur maturité le 31/12/2029.

Il s'adresse particulièrement aux adhérents recherchant une diversification de leurs placements, sur un horizon de temps déterminé.

Rapprochez-vous de votre conseiller habituel qui saura vous guider dans vos choix d'investissement au vu de votre situation patrimoniale et de vos objectifs.



QU'EST-CE QU'UN FONDS À ÉCHÉANCE ?

Aussi appelé « fonds de portage », un fonds à échéance consiste à acheter des obligations et à les conserver jusqu'à maturité quelles que soient les fluctuations de marché.

Sans défaut des émetteurs en portefeuille, un fonds à échéance a la capacité de conserver son objectif de rendement cible initial. L'évolution des marchés n'aura ainsi que peu d'incidence pour un investisseur présent tout au long de la vie du produit.

L'EXPÉRIENCE D'UN GÉRANT DE FONDS À ÉCHÉANCE



18

fonds datés déjà créés

dont

6

gérés par l'équipe de gestion « High Yield »

3 raisons d'investir

UNE ÉCHÉANCE 2029

- + Une gestion à échéance afin de tirer parti des niveaux de rendement actuels (portage² élevé en comparaison des niveaux historiques). Une maturité 2029 donnant accès à un large panel d'émetteurs sur les marchés primaire et secondaire.
- Il existe un risque de crédit si l'émetteur d'un titre de créance, détenu par l'OPCVM³, n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

UNE CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE VISANT À OPTIMISER LE COUPLE RENDEMENT/RISQUE

- + Un portefeuille axé sur le marché des obligations d'entreprises les mieux notées de l'univers obligataire à haut rendement⁴ et investi dans des secteurs et zones géographiques variés afin de réduire son risque de crédit / défaut.
- L'adhérent est soumis au risque que le FCP⁵ ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

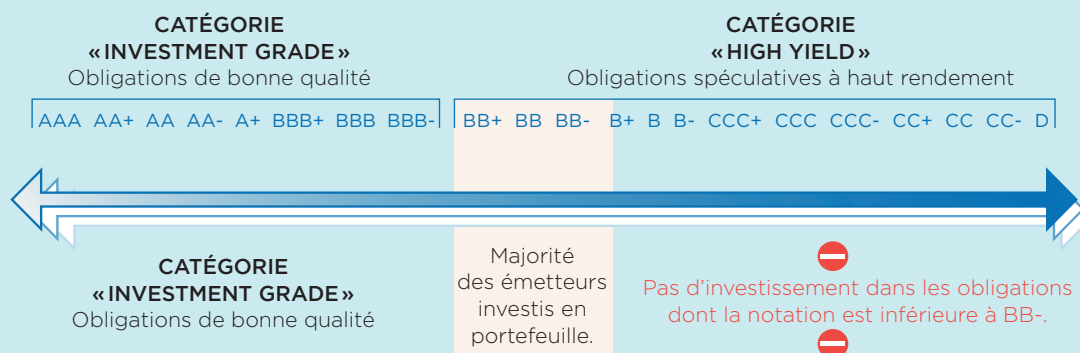
UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT GLOBAL

- + Un portefeuille diversifié (max. 50 %) dans des obligations de bonne qualité, y compris les obligations du secteur financier. Possibilité de s'exposer aux obligations libellées en dollars US dans la limite de 30 % de l'actif net (risque de change couvert).
- Les titres dits « spéculatifs » présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres dits « Investment Grade » et peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du fonds.

UNE EXPOSITION AUX OBLIGATIONS À HAUT RENDEMENT LES MIEUX NOTÉES

Le fonds pourra détenir des obligations notées au minimum BB-.

ÉCHELLE DE NOTATIONS DE QUALITÉ DE CRÉDIT DES OBLIGATIONS



¹ L'investissement sur un support en unités de compte n'est pas garanti, mais est sujet à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Ce support présente comme risques principaux : un risque de perte en capital, un risque de liquidité, un risque de contrepartie, un risque de crédit et un risque de durabilité.

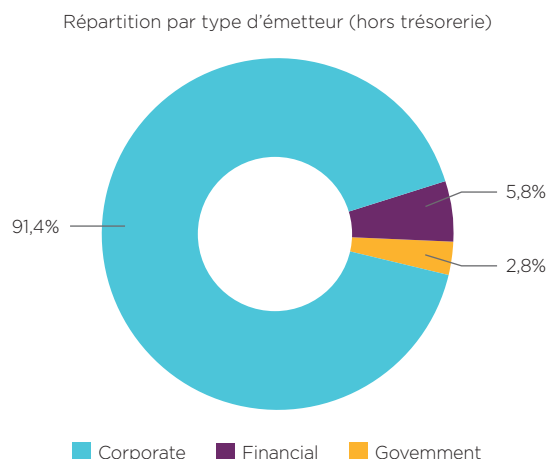
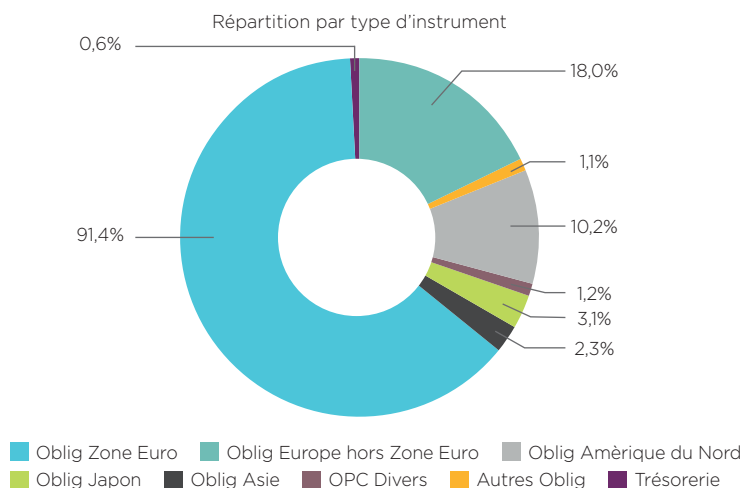
² Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

³ Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

⁴ Les obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield ») ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations « Investment Grade » (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation.

⁵ Fonds Commun de Placement.

PORTFEUILLE D'INVESTISSEMENTS



Source : Ofi Invest Asset Management au 31/07/2024
La répartition est communiquée à titre indicatif et est susceptible d'évoluer dans le temps.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Profil de risque **1 2 3 4 5 6 7**

L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de paiement de la société de gestion. Il est classé 3 sur 7, soit un niveau de risque moyen.

Veuillez vous référer au DIC pour les risques principaux et caractéristiques détaillées du support, disponible sur le site www.afer.fr

Société de gestion | Ofi Invest Asset Management
Code ISIN | FR001400NGV5
Forme juridique | Fonds commun de placement
Horizon d'investissement | 31 décembre 2029
Frais de gestion financière | 0,72% TTC maximum
Frais d'entrée | 2 % Maximum non acquis à l'OPC. Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'Afer auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.

RISQUES DU FONDS

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital.

Risque de perte en capital : L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de performance : L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire : Le Fonds est investi en titres financiers sélectionnés discrétionnairement par la Société de Gestion. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi sur les titres les plus performants.

Risque de taux d'intérêt : En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit : Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : Le Fonds est exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs (dits à haut rendement ou high yield) : Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du Fonds. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

Risque lié aux marchés émergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans certains pays : Le Fonds pourra être exposé à des émetteurs privés ou public de pays dont la dette souveraine est particulièrement risquée dans les conditions de marché prévalant à la date de lancement du Fonds : Espagne, Italie, Portugal.

Le contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer est souscrit par l'Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris - auprès des sociétés d'assurances Abeille Vie et Abeille Épargne Retraite.

Document publicitaire, non contractuel, achevé de rédiger le 25 septembre 2024 par le GIE Afer, sur la base de la réglementation en vigueur à cette date.

GIE Afer - Groupement d'Intérêt Économique régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris - constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurance Abeille Vie, Abeille Épargne Retraite et le Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire Abeille Retraite Professionnelle - 36 rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09.

Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite. Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris.

Abeille Vie - Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation au capital social de 1 205 528 532,67 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 RCS Nanterre.

Abeille Épargne Retraite - Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 RCS Nanterre.